

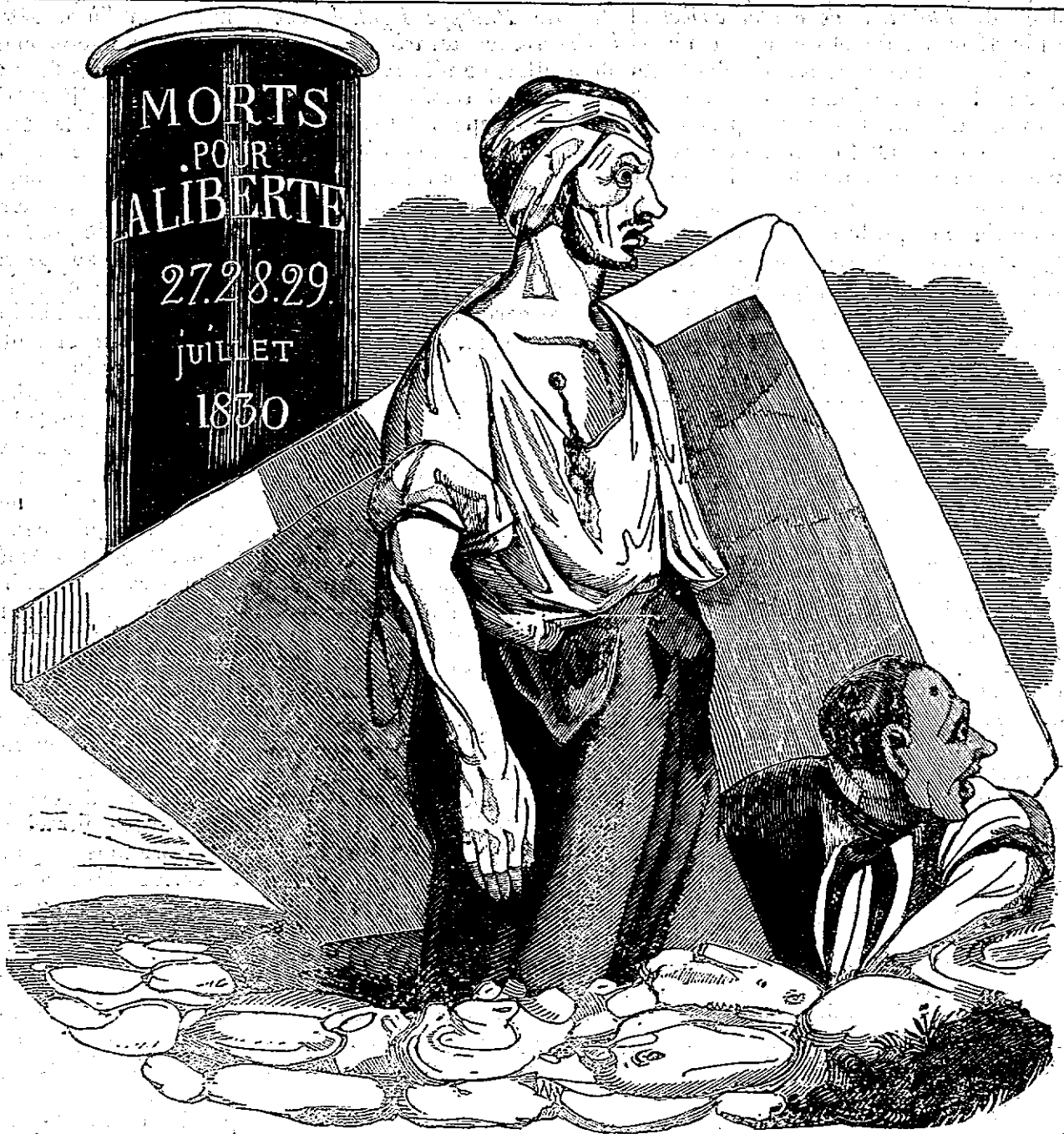
LA CARICATURE FRANÇAISE,

JOURNAL SANS ABONNÉS ET SANS COLLABORATEURS.

SE VEND PARTOUT.]

N^o. XVIII, 30 JUILLET 1836.

[PRIX: 2 PENCE



LES MORTS DES TROIS JOURNÉES, 27, 28, ET 29.

Sortant de leurs fosses au bruit des échafauds politiques, relevés pour les *républicains*, par le fils de Philippe Egalité, ex-général Egalité lui-même, rétribué *jadis* par l'Angleterre comme *prince émigré*, et trônant aujourd'hui en France avec le drapeau tricolore.

C'était ma foi bien la peine de nous faire tuer pour la liberté.

Jusqu'à ce jour aucune plainte,
N'a troublé nos jours glorieux ;
Mais il est temps que la complainte
Remplace nos refrains joyeux.
Je vais, dans des vers déplorables,
Sur un air qui n'est pas très neuf,
Pleurer sur les jours mémorables
Des 27, 28 et 29.

Peuple brave, peuple modeste,
Sous la mitraille on te voyait,
Et l'on retrouve sur ta veste
Les trous des balles de *Juillet*.
En attendant que la patrie,
T'habille en Louviers, en Elbœuf,
Ne mets pas à la loterie
Les 27, 28 et 29.

Tu croyais bon peuple de France,
Que de tes princes étant veuf.
Tu mangerais en abondance
Du veau, du mouton et du bœuf.
Mais en changeant ta destinée,
Au moins s'ils te donnaient un œuf,
Ceux qui dévorent les journées
Des 27, 28 et 29.

QUELQUES MOTS SUR LE 6^e ANNIVERSAIRE DE JUILLET, AUX OMBRES.

Vous avez bien raison, pauvres ombres, ce n'était pas trop la peine lorsque vous étiez chair et os blessés, des étudiants studieux; les autres, des ouvriers utiles, des lycéens distingués, des militaires pleins de bravoure; non, ce n'était pas la peine de vous faire mutiler et tuer pour la liberté, et ne réussir qu'à mettre à la place de *l'héritier de quatorze siècles* le fils de *Philippe Egalité*; cet homme dont l'âme détestait toujours la liberté nationale, et qui ayant réussi à *s'accrocher* au trône, se sert de tous les moyens pour la comprimer. Oh, non! ombres des combattants de Juillet, ce n'était certes pas la peine de vous faire tuer pour pareil résultat! Mais réjouissez-vous, la liberté dont il *escorde* les droits est vengée déjà et triomphera dans un avenir très prochain; son perfide ennemi Philippe est livré (et non sans motifs) à des terreurs qui le rendent ridicule. Oh! comme sa conscience doit le mettre mal à l'aise, car s'il est menacé de périr, il sait qu'il a mérité la mort; et quelle existence il mènera désormais? ne rêvant que poignard ou poison, soupçonnant un conspirateur jusques dans ses plus intimes familiers, ayant même peur de M. Thiers; autorisant des mesures de rigueur qui le rendent chaque jour plus odieux, et se soumettant à des actes de prudence qui le font appeler *poltron* par les gamins même, que la police payait autrefois pour aboyer sûr son passage, Vive Philippe! Pauvres ombres, que n'avons-nous su, vous et moi tout ce que je publie ici; du moins si on s'était fait casser bras ou jambe, ou même fait tuer, il est certain que ce n'eût pas été au profit de Philippe. J'ignore si les bruits de ce monde pénètrent là où vous êtes, mais pour ici rien ne se néglige, et tout réussit à faire voir aux masses généreuses et nationales auxquelles vous avez appartenu, que ces principes de liberté que Philippe affectait, ces idées libérales, cette tendresse pleine de vénération pour la république, d'admiration pour l'empire et son chef glorieux, étaient autant de leurres auxquels on s'est laissé prendre. Le peuple le sait aujourd'hui: ces preuves ont pénétré dans les masses, on ne croit plus aux paroles prononcées avec émotion, aux serremments de mains, accompagnés, en apparence, de bonne foi, d'abandon et de conviction; les masses (qui sont toujours incorruptibles) savent maintenant que Louis-Philippe déserta le drapeau tricolore, et qu'il vécut comme prince émigré du subside de l'Angleterre. Elles savent, par ses propres écrits,* qu'ennemi du pays qu'il avait juré de défendre, il écrivit à son infâme père dans l'allégresse de son âme, "Que les armées républicaines étaient dans un tel état de dénuement, qu'elles ne pouvaient tenir devant les coalisés, et il désignait (le lâche) les régiments destinés à subir le premier choc de l'invasion, ajoutant, qu'heureusement ces régiments étaient dans un désordre admirable." Oui, les masses savent aujourd'hui que Louis-Philippe, prince émigré, faisait en 1804, 1806 et 1810, la cour aux ennemis de la France, qu'il écrivit pour solliciter le droit de combattre contre elle, assurant dans sa fanfaronade princière, "Qu'il ne serait content qu'après avoir battu les Français et les avoir bien battu." Les masses savent cela aujourd'hui, et ce sont elles qui élèvent des vengeurs à la liberté trahie, à son drapeau souillé par l'adoption d'un tel homme. Oui, les masses savent maintenant les longues trahisons de Philippe, il a perdu l'appui de l'opinion, et son trône chancelle; les masses savent, grâce à une courageuse persévérance, que Louis-Philippe est tout le contraire de ce qu'il devrait être à la place où il a osé se poser. Ombres des victimes de Juillet, ne nous inquiétons pas, vous ni moi des hautes questions politiques; laissons faire de l'éloquence aux bavards qui en ont au service de tous les gouvernants, tenons-nous à la ferme conviction que lorsqu'un être indigne et malfaisant asservit et déshonore la patrie, tout être, homme ou femme, haut placé ou obscur, qui peut produire les preuves irrécusables d'un fait pareil, est tenu de le faire, et d'appeler l'attention de qui ont droit, d'y remédier parce que rien ne mérite plus la préoccupation et le concours de tous que... le salut des masses.

Si cet examen amène une réaction qui débarrasse de la royauté celui qui trompe la confiance de la nation, non-seulement on n'en doit avoir aucun regret, mais on a droit de s'en glorifier, un tel événement ne serait-il provoqué que par une femme? Quand donc a-t-il été défendu aux femmes de chérir leur pays et la liberté et de détester les traîtres? Quand leur a-t-il été défendu de les signaler ou d'affranchir leur pays d'un oppresseur?

Pyrrhus, victorieux, périt comme on sait, par la main d'une femme; ce rapprochement manque peut-être de justesse, et je ne perdrai pas mon temps à le défendre, car *Pyrrhus* fut un héros, et c'est un titre que le fils de *Philippe Egalité* n'a jamais porté, que je sache.

LA CLÉMENCE DE LOUIS-PHILIPPE.

La majesté du 7 Août pleura sur la triste nécessité de ne pouvoir gracier les condamnés politiques, Morey et Pépin, qui ni l'un ni l'autre n'avaient tué personne, mais pour qu'il y eut compensation et pour ne pas toujours *lurmoier*, la majesté fit remise de l'attirail du parricide au bandit délateur, qui avait assassiné quatorze innocents et blessé trente autres. Toujours dans le même esprit d'humanité et de clémence, la majesté a laissé conduire Alibaud au supplice avec cet attirail, qui d'après la majesté même, n'est plus dans nos mœurs et avant de livrer au fatal couteau la superbe tête du condamné de vingt-six ans, on l'a couverte du voile noir dont la clémence de la majesté du 7 Août fit grâce à l'infâme et hideux sauveur de sa monarchie, et cependant Alibaud n'a été condamné que pour l'intention, et n'a hélas! tué personne, et tirant sur la majesté du 7 Août, comment aura-t-il mérité la mort du parricide? Louis-Philippe n'est pas le père d'Alibaud et à coup sûr, il n'est pas le père du peuple!

Les pairs jureurs trop vieux pour qu'on leur passe une inconséquence, ont assuré qu'ils n'ont condamné Alibaud que pour servir d'exemple au peuple, et pour cela ils l'ont fait mourir à cinq heures du matin, quand tout Paris est livré au sommeil, et le peu de personnes venues pour voir une dernière fois le républicain qui dans tout l'éclat de la jeunesse a mis sa noble tête pour enjeu, contre la vieille et laide tête de Philippe ces personnes venues là vraiment pour prendre exemple, ont été refoulées du lieu où périt Alibaud de la barrière St. Jacques jusqu'au Val-de-Grâce, c'est à-dire aussi loin que de la

* Les fac simile de Louis-Philippe publiés par la Contemporaine.

statue du Duc de Kent en Crescent Portland jusqu'à Langham Place. Que dire à cela sinon que la justice de la chambre décrépite est un juste pendant à la clémence de Louis-Philippe.

**DÉCLARATION DE DEUX TÉMOINS OCULAIRES DU TROC DU FILS DU GÉOLIER CHIAPPINI
CONTRE LA FILLE DU COMTE ET LA COMTESSE DE JOINVILLE FRANÇAIS, VOYAGEANT EN ITALIE
AU PRINTEMPS DE 1773.**

Les deux sœurs Bandini, attachés à la famille du Comte Pompeo Borghi, déclarent dans leur âme et conscience et comme devant Dieu :

“ Qu'ayant suivi la famille Borghi dans leur château de Modigliano au commencement du printemps de 1773, elles trouvèrent établis dans le palais prétorial, les époux français appelés le Comte et la Comtesse de Joinville.

“ Le Comte avait une belle taille, le teint brun, le nez rouge et bourgeonné, quant à la Comtesse de Joinville, elle était le portrait frappant de la fille qui fut troquée contre le garçon du géolier Chiappini, ce que nous avons comparé plus tard. La plus grande intimité s'était établie entre les Français et la famille du Comte Borghi ; chaque jour ils se réunissaient tantôt chez l'un tantôt chez l'autre, le Comte de Joinville était extrêmement familier avec les personnes de basse condition, et surtout avec le géolier Chiappini, qui vivait sous le même toit, comme géolier à la prison du palais prétorial.

“ Par hasard la femme du géolier et la Comtesse de Joinville se trouvèrent enceintes la même époque ; le double accouchement était prochain ; le Comte de Joinville témoignait souvent une inquiétude vive de ce que sa femme ne lui avait pas encore donné d'enfant mâle. Il redoutait extrêmement de n'en pas avoir ; cette crainte lui fit naître une pensée barbare, il la communiqua au Comte Pompeo Borghi et à sa mère, puis il continua à se familiariser et à s'emparer de plus en plus des Chiappini, et finit par lui dire en propre termes, que se voyant sur le point de perdre un immense héritage, attaché à la naissance d'un fils, il est tout disposé, dans le cas où la Comtesse, sa femme, lui donnerait une fille à l'échanger contre l'enfant du géolier, dans le cas où il lui naîtrait un fils, qu'il s'engageait lui, Comte de Joinville, à récompenser largement les parens et donner un sort de prince à son fils. Le géolier Chiappini, ravi d'une fortune imprévue qui lui arrive si à propos n'hésite pas, et le plus infâme marché fut conclu comme une bonne et excellente affaire.

“ La Comtesse accoucha d'une fille et la femme Chiappini d'un garçon, on avait pris toutes les précautions et le troc s'effectua. Chiappini lui-même l'assura à la Comtesse Borghi et nous le dit plus tard à nous-même. La Comtesse Borghi nous assura aussi que la Comtesse de Joinville en était instruite et toute consentante ; quoique le silence eût été bien promis il y eut des indiscretions, et la rumeur publique accusa bientôt le Comte de Joinville, qui redoutant l'indignation générale, s'enfuit à Brighsella où il fût demander asile, dans le couvent de St. Bernard. Nous sûmes qu'il avait été arrêté et remis en liberté, mais nous ne le revîmes plus.

“ La Comtesse de Joinville partit avec sa suite, amenant le fils du géolier, tandis que sa propre fille baptisée sous les noms de Chiappini resta auprès de ces derniers.” (*La suite au No. 19.*)

Le nommé Fabroni, Florentin, sur une invitation du Cardinal Gonsalvi se rendit à Joinville en Champagne s'étant adressé aux magistrats du lieu, tous lui affirmèrent qu'aucun autre noble du nom de Joinville existait, que ce titre appartenait exclusivement à la maison d'Orléans, et que c'était sous celui de Comte de Joinville, que le Prince avait voyagé en Italie avec la Duchesse son épouse.

Nous ajoutons à tous ces détails, et parcourant ce qui me reste à publier, la toute naturelle remarque qu'il est plus que probable que le beau pays de France, a sur le trône le fils d'un géolier ; c'était pourtant bien assez d'opprobre que d'y avoir, avec le drapeau tri-coloire, le fils déserteur de l'infâme Egalité.

SUITE DU RÉSUMÉ DE LA VIE D'ÉGALITÉ. (Voir au numéro XVII.)

La commune prit en conséquence l'arrêté suivant :

“ Le conseil général de la commune de Paris arrête sur la demande de Louis Philippe-Joseph Prince Français, ce qui suit :

1°. Louis-Philippe-Joseph et sa postérité, porteront désormais pour nom de famille *Egalité*. 2°. Le jardin, connu jusqu'à présent sous le nom de *Palais-Royal* s'appellera désormais, *jardin de la révolution*. 3°. Louis-Philippe-Joseph-*Egalité* est autorisé à faire, soit sur les registres publics, soit sur les actes notariés, mention du présent arrêté.

En effet, à partir de cette époque d'Orléans prit ce nom burlesque et le duc de Chartres son fils* se fit appeler, à l'armée, jusqu'à sa désertion, général *Egalité*. Cette nouvelle lâcheté ne mit point d'Orléans à l'abri des coups qu'on lui préparait ; à peine la convention nationale fut-elle formée, que la Gironde l'attaqua ouvertement. Les membres de ce parti avaient à leur tête Guadet, Vergniaud, Brissot, Manuel, Fauchet, Pétion ; et d'Orléans avait pour soutien *Marat, Fabre d'Eglantine, Sillery et Robespierre*. Ces deux partis qui divisaient la convention s'accusaient réciproquement de tenir à la faction d'Orléans ; celui-ci avait peut-être quelques partisans dans les deux côtés de l'assemblée mais il suivit son instinct féroce en se déclarant, pour la faction où il voyait le plus d'audace et de scélératesse ; il se fit donc montagnard décidé et se mêla dans les rangs des plus grands monstres qui aient déshonoré leur patrie, et tout le monde disait et la postérité confirmera que d'Orléans au milieu de ces scélérats et leur ami était parfaitement à la place que ses vices et son ambition criminelle lui avaient fait. Mon Dieu quel honnête homme que le père du roi des Français ? (*la suite au No. XIX.*)

CONTINUATION DES AVENTURES DU PRINCE ÉMIGRÉ. (Voir au numéro XVII.)

Nous avons laissé le prince Emigré à l'autel d'hymen où placé entre les deux vieilles sauvages pour lesquelles il s'était soumis au ridicule et au dégoût des lois de la tribu du grand lièvre nous avons vu la vierge *moscogulge*, se croyant et ayant quelques motifs de se croire la bien aimée du prince Emigré, nous l'avons laissée se préparant à disputer son amant à ses deux décrépites et horribles prétendantes.

* Aujourd'hui roi des Français.

Le prince Emigré se pavanait déjà comme le chef futur espèce de roi des moscogulges. Il avait tout subi, s'était soumis, et plié à tout, pour attraper cette *chance* lorsqu'une maladresse, une gaucherie, un intempestif besoin de faire *le beau parleur* fit perdre au prince Emigré le fruit de tous les sacrifices.

La jeune vierge moscogulge avait enlevé sa conquête aux affreux embrassemens des deux vieilles matrones des épreuves dégoûtantes; on était assis en cercle autour de l'autel où s'allait célébrer l'union du prince Emigré et de la jeune *Alikouba*, nom de la prétendue du prince Emigré. Un autre usage moscogulge était que l'époux devait raconter en termes brefs et concis, dans cette causerie, précédant directement la cérémonie du mariage, les principaux événemens de sa vie; s'il s'y trouvait quelque haut fait on applaudissait avec transport quelque bonne action, on témoignait son estime par des mots bienveillans, ou laudatifs car même chez les moscogulges il y a des flatteurs. Le prince Emigré croyant faire merveilles parmi des sujets révoltés et en guerre avec leur chef commença d'une voix sonore le récit de sa révolte et celle de son père. Il dit comme ils avaient réussi par bouleverser leur pays et conduire leur souverain à l'échafaud, comme lui en butte après à d'injustes soupçons il avait fui et quitté son poste pour aller demander du service et offrir son épée aux pays armés contre le sien sans jamais avoir pu obtenir le plus mince commandement. A ces mots, le cri d'*Acalep! Acalep!* s'éleva et se répéta dans la foule avec un bruit éclatant; déjà le Prince Emigré comptant sur l'approbation, se préparait à saluer, et souriant de droite et de gauche, et à tendre amicalement la droite, lorsqu'il se vit tout à coup enveloppé et porté loin de l'autel, et qu'il reçut des attouchemens de mains qu'il était impossible de prendre pour des *poignées de mains*.

Le Prince Emigré se vit sur le point de passer, comme dit le vulgaire, un mauvais quart-d'heure, lorsqu'un des vieillards interprète le prit sous sa protection, et apprit la cause de ce brusque changement au Prince Emigré, lui disant, *acalep* veut dire en langue moscogulge *déserteur, traître*, deux choses en horreur chez les sauvages; or vous venez de vous déclarer tel, vous ne pouvez plus rien espérer d'un peuple qui se révolte parfois contre ses chefs, mais qui ne descend jamais à l'infamie dont vous êtes entaché, de demander à porter les armes contre sa patrie.—Allez, quittez la tribu du Grand-Lièvre avant le soleil levant, et sachez que sans votre saignée qui a sauvé ma sœur, je vous aurais abandonné à la terrible justice des Moscogulges. Le Prince Emigré ne se le fit pas dire deux fois, et une demi-heure après on le vit sauter comme un lièvre le long des Savanes, haletant d'arriver aux limites de la domination des Moscogulges. Pendant le trajet, il répétait sans cesse, Ma chère, ma chère lancette, que je vous dois de reconnaissance, si jamais je revois mon pays, je vous promets une place d'honneur au musée, les petits cadeaux entretenant l'amitié et ne ruinant pas ceux qui les font.

Ce fut dans ces sentimens que le Prince Emigré quitta le territoire moscogulge et courut au-devant de nouvelles aventures qu'on retrouvera dans le numéro XIX.

NOUVELLES DE FRANCE.

Le corps des ministres a fait une douce violence à Sa Majesté; définitivement Louis-Philippe ne passera point de revue. Bugeaud *Coupe-tête* est en fureur de voir son omnibus de sûreté sous la remise. Le préfet de police se propose de faire bon nombre d'arrestations aux approches de l'anniversaire; on peut d'autant plus ajouter foi à ce fait, que depuis cinq ans cette mesure d'ordre a été rigoureusement exécutée pour les anniversaires des journées de juillet. On répand le bruit que la duchesse de Berry est pour quelque chose dans l'attentat d'Alibaud; ces bruits sont dénués de tout fondement; Alibaud n'a eu de stimulant à son action que son horreur pour Philippe et ses principes républicains, il n'était l'instrument de personne et n'avait point de complices: ce qui ne veut pas dire qu'il n'aura pas d'imitateurs. Philippe a cru pouvoir jouer la république et sacrifier les républicains: *son vincti ma non domi*, et ils donneront du fil à retordre au sire du 7 août. On dit que l'opposition doit demander compte à Philippe de ses correspondances pendant l'*émigration*, vaut mieux tard que jamais.....espérons *qualche cosa sarà*. En attendant, la peur fait jouer un si triste rôle à Philippe qu'il faut qu'il ait perdu la tête pour accepter pareil affront dans l'espoir de.....vivre, et quelle vie, bon Dieu! Les mots *grace* et *clémence*, ornemens jusqu'ici des vocabulaires royaux, viennent d'être rayés de celui de Louis-Philippe par les mains de sa charmante sœur, *Adèle Égalité*, avec la clause toutefois que la dernière pourra s'employer seulement pour des hommes utiles et dévoués à la monarchie, tels que des condamnés pour vol, pour faux, ou pour assassinat. On voit que cela va de mieux en mieux dans *la meilleure des républiques*.

AVIS.

La difficulté de faire bien reproduire sur bois la superbe tête d'Alibaud a décidé l'éditeur de retarder sa mise en vente, et de ne livrer le portrait au public que lithographié et sur chine, il est en pied et dessiné par un des nombreux et fidèles camarades d'Alibaud, il sera en vente aux premiers jours d'août avec des détails *tout à fait ignorés* sur la vie d'Alibaud, et qui jettent un bien puissant intérêt sur cette sombre mélancolie dont Martin et consors auraient bien volontiers voulu lui former *une circonstance aggravante* et que quelques êtres qu'on appelle hommes, parce qu'ils marchent sur deux pieds, voudraient taxer de dispositions à la *démence*.....Alibaud fou!.....il faut l'être soi-même pour le penser. Alibaud avait toute sa raison, Alibaud avait *un grand caractère, une ame noble et élevée et un cœur passionné et sensible*; qualités qui peuvent fort bien s'unir à une profonde haine pour Louis-Philippe et ses lâches trahisons.

LA CONTEMPORAINE

Propriétaire, Auteur et Editeur responsable de la *CARICATURE FRANÇAISE*, et des fac-simile du Prince Emigré, Louis-Philippe,

A LA POIRE COURONNÉE, 2, YORK BUILDINGS, NEW ROAD,

LONDRES.

Londres: Schulze et Co, 13, Pall Mall Street.